RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E-mail :
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 22 JUILLET 2022

Présents : Virginie BOYNE, Mathieu EVESQUE, Evelyne FURSTOSS PASTORE, Herve MONTEILS, François TEISSIER, Alexandre VIGNE,
Avec la participation d'Ethel LACOMBE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents excusés avec pouvoir :
Géraldine TRONG (pouvoir à Hervé MONTEILS)
Stéphane GERMAIN (pouvoir à François TEISSIER)
Excusés :
Manon ALTOUNIAN, Géraldine CARTAYRADE
Absent : Marie-Paule CORBON

Le quorum étant atteint, le CM pourra légalement délibérer

ORDRE DU JOUR

1- Information Assainissement : lancement de l'appel d'offres
2- Lotissement : projet de règlement du lotissement
3- Travaux de la Place, modifications et compléments, retards...
4- Inauguration de la Place (report de la date et organisation)
5- Festivités
6- Bulletin Municipal de l'été
7- Questions diverses
- Achat lame chasse neige
- Convention « Demain dès l'Aube »
- Chaufferie
- Rentrée scolaire
- Date du CM de septembre

COMPTE RENDU

Ouverture de séance à 20H30, à la salle des fêtes de Lanuéjols (le Foyer étant occupé par l'exposition de Pierre VERGELY). Fin à 23H00.

1- Information Assainissement : lancement de l'appel d'offres :

Le dossier d'appel d'offres pour l'assainissement de la rue du Barry a été déposé. La limite étant fixée au 16 août, une réunion de la commission d'appel d'offres pourra avoir lieu fin août. En ce qui concerne la réfection de la voirie nous avons demandé deux options pour le caniveau central : soit en pierre soit avec des caniveaux en béton imitation pierre.

2- Lotissement : projet de règlement du lotissement :

Une commission de travail pour la rédaction du règlement du lotissement a été constituée. Elle est composée de : Stéphane GERMAIN, Hervé MONTEILS, François TEISSIER, Alexandre VIGNE. Pour faciliter le travail, Alexandre VIGNE a préparé un avant-projet de règlement en compulsant plusieurs documents (Règlement de lotissement existant, PLU, Recommandations PNC, exemples de teintes pour les enduits, les menuiseries, et deux réunions de travail avec Olivier ARNAL, géomètre-expert de la commune, maître d'œuvre du lotissement). Ce document a été envoyé à chaque membre pour une première discussion, corrections, suppressions, éléments complémentaires. A partir des premières remarques une présentation rapide a été faite en conseil municipal. La commission se réunira pour rédiger le règlement qui sera présenté au prochain CM de septembre. Il y a maintenant urgence puisque à ce jour quatre parcelles sur cinq sont réservées, et nous pouvons donc envisager leur commercialisation. Une seule facture d'Enedis est en attente de réception et de paiement.

3- Travaux de la place, modifications et compléments, retards :

La réunion de chantier a eu lieu ce matin. Le maire remercie tous les adjoints et CM qui ont participé chaque fois que possible à ces réunions de chantier.
Concernant l'entreprise Germain, il reste quelques reprises à faire : descente de chéneau à remplacer, portillon à refixer, rebords béton de la grille d'évacuation à refaire.
Concernant AB Travaux Services, l'ensemble des travaux a été réalisé ainsi que les quelques reprises. Il reste à réaliser le branchement électrique de la fontaine (Faire intervenir l'électricien) et l'essai de mise en eau.
Concernant Urban'NT les équipements de serrurerie ont pris du retard. L'architecte, maitre d'œuvre, fixe de nouveaux délais de réalisation avant pénalités pour l'entreprise pour tout ce qui concerne les travaux prévus dans le marché. Il reste tous les garde-corps à poser, la reprise de la grille du Monument aux Morts, le cerclage du platane de la place basse. L'entourage du platane près de la fontaine, n'est pas satisfaisant et ce malgré les diverses reprises.
L'architecte fourni un croquis pour transformer cet espace en siège sans dossier par un habillage bois. L'entreprise doit fournir un devis rapidement.
La proposition de chasse-roues sur la place basse pour éviter le stationnement sur le trottoir est abandonnée (devis de plus de 6 000€ trop élevé). Une autre solution sera étudiée avec l'architecte.
Concernant SLA et le SMEG : pour l'instant nous n'avons pas d'autre information SLA serait en attente de la livraison des mats aiguille, pour mettre en œuvre l'électrification de la place.

4- Inauguration de la place :

Compte tenu de ces retards, il nous faut reporter la date de l'inauguration (nous avions réservé le 27 aout mais cette date n'avait pas été communiquée). Par précaution, il vaut mieux reporter cette date à la fin du mois d'octobre durant les vacances scolaires, ce qui pourra permettre aux non-résidents d'être présents.

5- Festivités :

Le programme des festivités de l'été est calé et il n'y a pas de remarque particulière à faire.

6- Bulletin municipal d'été :

La maquette est présentée en diaporama aux conseillers municipaux présents. Le tirage et la diffusion auront lieu avant la fin du mois de juillet.

7- Questions diverses :

- Achat lame chasse neige :
  Compte tenu des éléments de pierre sur la nouvelle place une lame souple sera nécessaire. Une proposition de devis à 15 009 € est faite par l'entreprise Bucher.
  Le CM reporte la décision aux prochains conseils

- Convention « Demain dès l'Aube » :
  La modification proposée est acceptable en supprimant la mention « sans que cela engage la commune à un dédommagement des organisateurs » puisqu'il reviendrait à Demain dès l'Aube à courir le risque par une assurance qui la plupart du temps serait aussi élevée que le montant de la prestation. Il est convenu qu'en cas d'annulation nous rechercherons d'abord une possibilité de report du spectacle. *« En cas de situation exceptionnelle (fortes intempéries ou de danger pour la population), le maire pourrait être amené à annuler à tout moment la tenue d'un des évènements de la saison culturelle. Dans ce cas un report de la date du spectacle sera envisagé dans le cadre d'un accord amiable ».*
  Le CM valide cette disposition.

- Chaufferie :
  Durant l'été nous allons avancer les demandes de subventions pour avancer sur ce dossier.

- Rentrée scolaire :
  A la rentrée de septembre Monsieur Alexandre Morisseau ne sera plus présent et sera remplacé pour la journée du vendredi par Madame Isabelle Gely.

- Date du CM de septembre :
  La date est fixée au vendredi 2 septembre pour faire le point de rentrée sur les dossiers urgents. Le lendemain, samedi 3 septembre aura lieu une cérémonie pour le départ en retraite de Maryvonne Calazel qui n'avait pas pu se tenir l'an passé compte tenu de la Covid.

Fin du CM à 23h.